Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Aubriais - Tome I

Aubriais (l')

Aubriais (l'), f., c^{ne} de *Lévaré*. — *Cass.* — Le tenancier devait tous les ans au seigneur de Lévaré « deux flambeaux de cire pesant 10 onces et un trousseau de paille blanche, dont le lien doit avoir 10 pieds de circuit entre les nœuds ; (le tout) porté au banc du seigneur de Lévaré à l'église, la nuit de Noël, à l'heure que l'on dit matines ».

Aubriais ruiss.

== ruiss., affluent du Glandier ; long. 840 m.